

■ **Association Mercy Ships**, à Lausanne, CH-550-0172467-8, promouvoir, soutenir et s'occuper des navires de haute mer affrétés par l'Association Mercy Ships International (FOSC du 09.08.2006, p. 12). Statuts modifiés le 9 mars 2007. Nouveau but: promouvoir, soutenir et s'occuper des navires de haute mer affrétés par l'Association Mercy Ships International pour apporter un appui aux pauvres et désavantagés des cités portuaires du monde entier; l'association encourage le changement social en mobilisant des volontaires pour servir au travers de soins médicaux, de secours, de développement de communauté, d'entraide. Bürgi Andreas n'est plus membre du comité; sa signature est radiée. Nouveau membre du comité avec signature collective à deux: Christ Pierre, de Genève, à Collonges.

Journal no 10496 du 05.09.2007
(04108050 / CH-550.0.172.467-8)